



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de mise à disposition du prospectus

Paris, le 27 décembre 2010

Dans le cadre de l'augmentation de capital au profit des porteurs de certificats d'investissement d'AREVA, un prospectus a été établi par le groupe et a reçu le visa n°10-450 de l'Autorité des Marchés Financiers le 27 décembre 2010.

En application des articles L. 412-1 et L. 621-8 du code monétaire et financier et de son règlement général, notamment de ses articles 211-1 à 216-1, l'Autorité des Marchés Financiers a apposé le visa n° 10-450 le 27 décembre sur le prospectus. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le prospectus est disponible, sans frais, au siège social de la Société : 33 rue la Fayette 75009 Paris

Il peut également être consulté :

- sur le site Internet de la Société : www.aveva.com
- sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers : www.amf-france.org

Avertissement :

Ne pas distribuer, directement ou indirectement, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans un quelconque pays, en particulier aux Etats-Unis.

Des valeurs mobilières ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis qu'à la suite d'un enregistrement en vertu du U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié, ou dans le cadre d'une exemption à cette obligation d'enregistrement. Les certificats d'investissement, les actions de préférence sans droit de vote et les droits préférentiels de souscription d'AREVA n'ont pas été et ne seront pas enregistrés au titre du U.S. Securities Act et AREVA n'a pas l'intention de

Relations Investisseurs
Marie de Scorbiac
marie.desorbiac@aveva.com
T: +33 (0) 1 34 96 05 97

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



procéder à une offre publique de ses valeurs mobilières aux Etats-Unis. Des copies de ce document ne sont pas, et ne doivent pas, être distribuées aux Etats-Unis.

La diffusion de ce communiqué (ce terme incluant toute forme de communication) est soumise aux restrictions prévues à la section 21 (restrictions relatives à la financial promotion) du Financial Services and Markets Act 2000 ("FSMA"). En ce qui concerne le Royaume-Uni, ce document est destiné et adressé uniquement (i) aux personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements ("investment professionals") visées à l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion Order) 2005, tel que modifié (l'"Ordre"), (ii) aux personnes visées à l'article 49(2)(a) à (d) de l'Ordre, et (iii) à toutes autres personnes auxquelles le présent document peut être légalement communiqué (toutes ces personnes, avec les Investisseurs Qualifiés (tels que définis dans la Directive Prospectus) sont dénommées ensemble les "Personnes Qualifiées"). Ce document ne doit pas être utilisé au Royaume-Uni par des personnes qui ne seraient pas des Personnes Qualifiées. Tout investissement lié à ce document ne pourra être proposé ou conclu au Royaume-Uni qu'avec des Personnes Qualifiées. En recevant ce document, vous devrez prévenir la Société que vous faites partie des catégories de personnes mentionnées ci-dessus.

A PROPOS

AREVA fournit à ses clients des solutions pour produire de l'électricité sans CO₂. Le groupe possède une expertise et un savoir-faire qui font de lui un acteur de référence, dont le développement responsable s'inscrit dans une logique de progrès continu.

Numéro un mondial du nucléaire, AREVA propose aux électriciens une offre intégrée unique qui couvre toutes les étapes du cycle du combustible, la conception et la construction de réacteurs nucléaires et les services associés. Le groupe développe par ailleurs fortement ses activités dans les énergies renouvelables – éolien, solaire, bioénergies, hydrogène et stockage – pour devenir d'ici à 2012 l'un des trois leaders mondiaux de ce secteur. En cultivant au quotidien les synergies entre ces deux grandes offres du "sans CO₂", les 48 000 collaborateurs d'AREVA contribuent à fournir au plus grand nombre, une énergie plus sûre, plus propre et plus économique. www.areva.com